

Formulaire d'inscription | page 1

Porteur de projet

Nom : _____

Courriel : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

- Je présente un projet en mon nom personnel.
- J'agis au nom d'un partenaire du milieu | Précisez : _____
- Je suis appuyé par un partenaire du milieu | Précisez : _____

Description de l'idée de projet

La Ville se réserve le droit de modifier les textes pour une présentation uniforme et équitable de l'ensemble des projets.

Nom du projet : _____

Description du projet :

Raison d'être ou avantages du projet :

Lieu(x) envisagé(s) pour la réalisation du projet (précisez les intersections, s'il y a lieu) : -

Coût associé à la réalisation du projet :

- Estimé à : _____
- Je n'ai aucune idée du coût de réalisation

Croyez-vous que la réalisation du projet puisse être conditionnelle à une autorisation d'une autre instance publique?

- Oui | Précisez : _____
- Non
- Je ne sais pas

Je joins à ce formulaire des documents complémentaires (photo ou images, description plus détaillée du projet)

Consentement

- J'atteste être l'auteur du projet soumis.
- J'ai lu les critères de recevabilité établis pour la présentation d'un projet (voir page suivante).
- Je m'engage à assister, si nécessaire, à l'atelier de bonification ou à être représenté. En mon absence ou celle d'un représentant, mon projet peut être rejeté.
- Je reconnais que la Ville puisse modifier les textes et que les modifications me seront transmises uniquement dans le cas d'un changement majeur et si le temps consenti le permet.

Date :

Signature :

Formulaire | page 2

Budget disponible 2019 : 25 000 \$

5 étapes

1. Soumettre votre idée avant le 30 septembre 2019
2. Si votre projet est sélectionné parmi les finalistes, participer à la rencontre de discussion et de bonification de votre idée (obligatoire)
3. Participer au montage et à l'analyse de faisabilité de votre projet : du 1^{er} au 31 octobre
4. Déposer la version finale de votre projet : 31 octobre 2019
5. Vote des citoyens : 3 au 16 novembre 2019

Admissibilité

Pour être admissible, le projet doit :

- Concerner un secteur, un bâtiment, une rue ou l'ensemble du territoire de la Ville de Thetford Mines.
- Avoir un impact environnemental, social ou économique à moyen et à long terme sur le secteur.
- Encourager un changement de comportement individuel ou collectif, l'amélioration du cadre de vie ou le renforcement de la participation citoyenne.

Pour être admis, le projet doit :

- Être soumis par un résident, un groupe de résidents ou un organisme de Thetford âgés de 18 ans et moins
- Être déposé entre le 1^{er} et le 30 septembre 2019
- Représenter un investissement en immobilisation : une infrastructure ou un équipement ayant une durée de vie utile de plus de trois ans
- Répondre à un besoin de la collectivité, c'est-à-dire ne pas servir des intérêts privés, ni être réservés à un seul groupe ou une seule association de personnes
- Être accessibles sans frais ou à faible coût pour les citoyens
- Servir l'intérêt des jeunes
- N'entraîner aucun frais d'exploitation, ni l'embauche de personnel
- Être soumis à la juridiction municipale
- Se conformer aux lois et aux règlements de la Ville de Thetford Mines
- Être exécuté sur les terrains appartenant à la Ville de Thetford Mines
- Pouvoir être réalisé et finalisé en 2020
- Être cédé à la Ville sans aucune rémunération
- Se conformer à la Loi sur les compétences municipales (loisirs, culture, communautaire, sportif, sécurité, environnement, travaux publics)
- Dans le cas d'un projet culturel, l'artiste professionnel dont l'œuvre de création fait partie du projet accepte de céder ses droits d'auteur à la Ville.
- Respecter un budget maximum de 25 000 \$
- Une aide externe sous forme monétaire, en biens ou en services peut venir bonifier votre projet. Cependant, le budget total du projet, incluant la valeur de l'aide externe, ne pourra excéder 25 000 \$. La valeur de l'aide externe est également limité à 20 % de la valeur du projet et la visibilité sera limitée a une annonce lors du dévoilement du ou des

projets choisis. Aucun pointage ne sera accordé à l'aide externe dans l'évaluation des projets.

Le projet sera jugé irrecevable si :

- Il nécessite l'accord d'un tiers pour être réalisé (droit de passage, cession d'un droit, etc.).
- Il s'agit d'un projet événementiel ou de nature éphémère.
- Il interfère dans les projets déjà en cours de la Ville.
- La Ville considère qu'il existe un risque que ce projet ait un impact sur des services et infrastructures essentiels (comme la voirie, l'aqueduc, les égouts) ou sur la sécurité de la population.
- Les bénéfices générés par son utilisation ou son usage sont privatisés
- Il comporte des éléments de nature discriminatoire, diffamatoire ou religieuse
- Il engendre des frais de fonctionnement ou de ressources humaines récurrents
- Il nécessite l'acquisition d'un terrain, d'un local ou d'un immeuble
- Il concerne un projet déjà en cours d'exécution.

Pour transmettre votre idée de projet, remplir le formulaire en ligne et le retourner au Service des finances de la Ville de Thetford Mines :

- Par courriel : s.tremblay@villethetford.ca
- En personne : réception de l'hôtel de ville
- Par la poste : 144, rue Notre-Dame Ouest, Thetford Mines (Qc) G6G 5T3

La période pour soumettre vos idées de projet est du 1^{er} au 30 septembre 2019.